

**NON À LA SUPPRESSION de L’ABATTEMENT FISCAL DE 10% POUR LES RETRAITÉ·ES**

**NON À UNE NOUVELLE ANNÉE BLANCHE, REVALORISATION DE TOUTES LES PENSIONS**

**NON À L’AUGMENTATION DE LA CSG**

**ÇA SUFFIT !**

**Les retraité·es ne sont ni des nanti·es, ni des vaches à lait.**

Depuis plusieurs semaines, le patronat et le gouvernement multiplient les déclarations dans la presse pour convaincre l’opinion publique de la nécessité de supprimer l’abattement fiscal de 10% sur les revenus des retraité·es.

Cet abattement, contrairement aux affirmations mensongères du président du Medef, qui l’a jugé « contre nature » et « aberrant », ne doit pas être confondu avec la déduction fiscale forfaitaire dont bénéficient les actifs et les actives au titre des frais professionnels.

Il a été mis en place en 1978 pour alléger la charge fiscale des retraité·es qui, contrairement à certaines catégories de non salarié·es, ne risquaient pas de faire des sous déclarations.

Si le gouvernement persiste dans cette voie, près de 50% des retraité·es seraient pénalisé·es en voyant leur taux d’imposition augmenter, en devenant éventuellement imposables. Dans tous les cas, cela aura aussi des incidences sur les taux de CSG et sur les droits calculés selon le revenu fiscal de référence.

Depuis l’arrivée de M. Macron au pouvoir, ils ont déjà perdu au moins 6 % de pouvoir d’achat et pour certain·es jusqu’à 7% du fait de la non-indexation des retraites sur l’inflation et de l’augmentation de la CSG.

Ça suffit ! les retraité·es ne sont ni des nanti·es, ni des vaches à lait.

**Les soussigné·es exigent du gouvernement :**

* **Le maintien de l’abattement de 10%**
* **La non-augmentation de la CSG**
* **La revalorisation de toutes les pensions, au moins au niveau de l’inflation.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| NOM | PRÉNOM | ADRESSE | SIGNATURE |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |